



## ▮ Fin des prêts au CDI ▮

publié le 27/05/2024

Lecteurs, lectrices,

Il ne sera bientôt plus possible d'emprunter des documents au CDI, car la fin d'année approche... Vous avez jusqu'au jeudi 6 juin inclus pour trouver votre bonheur papier et le ramener à la maison !

Merci de rendre tout document emprunté avant la fin de l'année scolaire.

Mme Roger

### Portfolio



**Académie  
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.  
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.